



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

Président de l'Agglomération Cannes Lérins

Maire de Cannes

Président de l'Association des Maires de France

Cannes, le 08/08/2024

Monsieur Michel THOORIS
Président de l'Aéroclub
Cannes Mandelieu Louis Carrier
Aéroport Cannes Mandelieu
245 avenue Francis Tonner,
Boite n°47
06150 CANNES LA BOCCA

Réf : 2024D/2854

Dossier suivi par : Olivier MARTIN

Objet : Respect des bonnes pratiques environnementales pour les VFR

PJ : Néant

Copie(s) : ACA, SID et ADNA

Monsieur le Président,

L'aéroport de Cannes Mandelieu est contigu à des zones d'habitats denses dans lesquelles une population importante réside et il convient que votre activité aéronautique puisse s'effectuer en veillant à respecter la quiétude des quartiers riverains et en générant le moins de nuisances possibles.

A la suite de plusieurs signalements transmis par les associations, je me permets de faire appel à votre compréhension et votre bienveillance pour rappeler à vos adhérents la nécessité de respecter les bonnes pratiques environnementales pour les vols à vue (VFR) qui sont publiées par l'aéroport de Cannes Mandelieu.

En effet, des trajectoires à une altitude plus basse que celle recommandée dans le document évoqué, entraînent fatalement une augmentation des nuisances sonores sur la population, ce qui n'est pas acceptable.

Aussi, je vous remercie d'insister auprès de vos adhérents afin qu'ils veillent à respecter scrupuleusement les bonnes pratiques environnementales pour les VFR, sauf clearance contraire de la tour de contrôle (TWR).

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de ma demande et de l'intérêt des habitants, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement,

Le Président,


David LISNARD

Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

CS 50 044 - 06414 CANNES Cedex

Tél. : 04 89 82 27 00 - Fax : 04 89 82 27 20

cannespaysdelelérins.fr



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

Président de l'Agglomération Cannes Lérins
Maire de Cannes
Président de l'Association des Maires de France

Cannes, le 08/08/2024.

Monsieur Michel BADIA
Président de l'Aéroclub
de la Côte d'Azur
Aéroport Cannes Mandelieu
245 avenue Francis Tonner,
Boite n°2
06150 CANNES LA BOCCA

Réf : 2024D/2854

Dossier suivi par : Olivier MARTIN

Objet : Respect des bonnes pratiques environnementales pour les VFR

PJ : Néant

Copie(s) : ACA, SID et ADNA

Monsieur le Président,

L'aéroport de Cannes Mandelieu est contigu à des zones d'habitats denses dans lesquelles une population importante réside et il convient que votre activité aéronautique puisse s'effectuer en veillant à respecter la quiétude des quartiers riverains et en générant le moins de nuisances possibles.

A la suite de plusieurs signalements transmis par les associations, je me permets de faire appel à votre compréhension et votre bienveillance pour rappeler à vos adhérents la nécessité de respecter les bonnes pratiques environnementales pour les vols à vue (VFR) qui sont publiées par l'aéroport de Cannes Mandelieu.

En effet, des trajectoires à une altitude plus basse que celle recommandée dans le document évoqué, entraînent fatalement une augmentation des nuisances sonores sur la population, ce qui n'est pas acceptable.

Aussi, je vous remercie d'insister auprès de vos adhérents afin qu'ils veillent à respecter scrupuleusement les bonnes pratiques environnementales pour les VFR, sauf clairance contraire de la tour de contrôle (TWR).

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de ma demande et de l'intérêt des habitants, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

David Lisnard

Le Président,


David LISNARD

Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

CS 50 044 - 06414 CANNES Cedex

Tél. : 04 89 82 27 00 - Fax : 04 89 82 27 20

cannespaysdelerins.fr



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

Président de l'Agglomération Cannes Lérins
Maire de Cannes
Président de l'Association des Maires de France

Cannes, le 05/08/2024

Monsieur Alain SARRAN
Président de l'Aéroclub d'Antibes
Aéroport Cannes Mandelieu
245 avenue Francis Tonner,
Boite n°5
06150 CANNES LA BOCCA

Réf : 2024D/2854

Dossier suivi par : Olivier MARTIN

Objet : Respect des bonnes pratiques environnementales pour les VFR

PJ : Néant

Copie(s) : ACA, SID et ADNA

Monsieur le Président,

L'aéroport de Cannes Mandelieu est contigu à des zones d'habitats denses dans lesquelles une population importante réside et il convient que votre activité aéronautique puisse s'effectuer en veillant à respecter la quiétude des quartiers riverains et en générant le moins de nuisances possibles.

A la suite de plusieurs signalements transmis par les associations, je me permets de faire appel à votre compréhension et votre bienveillance pour rappeler à vos adhérents la nécessité de respecter les bonnes pratiques environnementales pour les vols à vue (VFR) qui sont publiées par l'aéroport de Cannes Mandelieu.

En effet, des trajectoires à une altitude plus basse que celle recommandée dans le document évoqué, entraînent fatalement une augmentation des nuisances sonores sur la population, ce qui n'est pas acceptable.

Aussi, je vous remercie d'insister auprès de vos adhérents afin qu'ils veillent à respecter scrupuleusement les bonnes pratiques environnementales pour les VFR, sauf clairance contraire de la tour de contrôle (TWR).

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de ma demande et de l'intérêt des habitants, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

Le Président,



David LISNARD



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

Président de l'Agglomération Cannes Lérins
Maire de Cannes
Président de l'Association des Maires de France

Cannes, le 05/08/2024.

Monsieur Albert DAUPHIN
Président de l'ADNA
637-3 chemin de Jylloue
06250 MOUGINS

Ref : 2024/D/ 2855

Dossier suivi par : Olivier MARTIN

Objet : Sollicitation des aéroclubs basés à l'aéroport de Cannes Mandelieu

PJ : 4 courriers

Copie(s) : Néant

Monsieur le Président,

Afin de vous tenir parfaitement informé, je vous communique la copie des courriers que j'ai adressés aux différents aéroclubs basés à l'aéroport de Cannes Mandelieu, afin de leur rappeler l'importance du respect des bonnes pratiques environnementales pour les VFR.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Le Président,



David LISNARD